



Mon **premier pas** vers les titres publics

Mon premier pas vers les titres publics

Avec Awa, je découvre comment préparer, réaliser et suivre un investissement.



« J'ai mis de l'argent de côté.
Comment les titres publics
peuvent-ils m'aider à faire
fructifier mon épargne ? »

Mon parcours en 5 étapes

- 1 **Je découvre** les titres publics
- 2 **Je rencontre** mon interlocuteur
- 3 **J'ouvre** mon compte-titres
- 4 **Je comprends** le placement proposé
- 5 **Je donne** mon ordre d'achat et **je suis** mon placement

1 Je découvre les titres publics

Acheter un titre public, c'est **prêter de l'argent à un État** pour contribuer au financement de son budget. Les **intérêts** sont la rémunération que l'État s'engage à vous payer pour ce prêt.



On distingue 2 familles de titres publics

BAT Les Bons Assimilables du Trésor

Durées initiales inférieures à deux ans.
Ex. : environ 3, 6 ou 12 mois.

OAT Les Obligations Assimilables du Trésor

Durées de plusieurs années.
Ex. : environ 3, 5 ou 7 ans.

La durée exacte figure dans les documents du titre. Pour un bon, les intérêts sont déduits du montant payé à l'achat.

Un exemple pour comprendre

Awa achète un bon du Trésor pour **970 000 FCFA**. À la date de remboursement prévue, l'État doit lui verser **1 000 000 FCFA**.

La différence entre les deux sommes représente les intérêts :
 $1\,000\,000 - 970\,000 = 30\,000$ FCFA d'intérêts.

Les frais et les impôts éventuels ne sont pas inclus dans ce calcul. Le paiement dépend du respect des engagements de l'État.

2 Je rencontre mon interlocuteur

Avant le rendez-vous, Awa prépare **trois informations**



- 1 **La somme**
Quel montant peut-elle placer ?
- 2 **L'horizon**
Quand aura-t-elle besoin de cet argent ?
- 3 **La réserve**
Quelle somme garder pour ses dépenses et imprévus ?

À qui s'adresser ?

À une banque ou à une **Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI)**.

La banque ou la SGI l'accompagne dans l'achat et la vente de titres. **UMOA-Titres informe. La banque ou la SGI effectue les opérations pour vous.**



Awa pose une **première question**

« D'accord. Pouvez-vous m'expliquer comment ouvrir un compte-titres ? »

3 J'ouvre mon compte-titres

Awa :

« J'ai déjà un compte d'épargne dans ma banque.
En quoi est-ce différent ? »

Le conseiller :

Votre compte bancaire enregistre votre argent. Le **compte-titres** enregistre les titres que vous possédez et leur quantité, sous forme électronique.



Comment ouvrir ce compte ?

- 1 Awa demande les documents, les frais, les conditions d'ouverture.
- 2 Ensuite, elle transmet son dossier à l'établissement.
- 3 Le conseiller vérifie et lui confirme l'ouverture.

À retenir

Les pièces et les délais dépendent de l'établissement.
Ouvrir le compte ne signifie pas que vous avez acheté des titres.
Vous pouvez encore demander des explications et prendre le temps de décider.



4 Je comprends le placement proposé

Une émission de titres publics est une opération par laquelle un État propose des titres publics. Le conseiller aide Awa à repérer une opération sur le site web www.umoatitres.org et lui explique un **avis d'appel d'offres**.

Pour comprendre, ils regardent ensemble l'**obligation à trois ans**.

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE		
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 80 000 MILLIONS DE FCFA		
DATE DE VALEUR	: 24 juin 2026		
Montant Alloué	20 000 millions	30 000 millions	30 000 millions
Denomination	BAT-364 Jours	OAT-3 ans	OAT-5 ans
Maturité	364 jours	3 ans	5 ans
Valeur nominale unitaire	1 000 000	10 000	10 000
Prix		Multiples	Multiples
Taux d'intérêt	Multiples	5,20%	5,45%
Échéances	22.juin.27	24.juin.29	24.juin.31



Cet exemple reprend une émission passée, organisée le 23 juin 2026.

Il sert à apprendre à lire les informations d'un titre.

Fiche simplifiée d'une obligation

Awa veut comprendre	Awa lit dans le tableau
À qui vais-je prêter mon argent ?	À l'État de Côte d'Ivoire
Combien l'État souhaite-t-il emprunter au total ?	80 milliards de FCFA, répartis entre les trois titres proposés. Ce n'est pas la somme qu'Awa doit investir.
Quel titre regardons-nous ?	L'obligation du Trésor à trois ans, appelée « OAT-3 ans » dans le tableau.
Quelle est la valeur de référence d'une obligation ?	10 000 FCFA. C'est la valeur nominale, utilisée pour calculer les intérêts et le capital à rembourser.
Quel prix vais-je payer ?	Le tableau indique « Prix multiples » : le prix d'achat peut être différent de 10 000 FCFA. Le conseiller précise le montant à payer.
Quelle est sa durée ?	3 ans, du 24/06/2026 au 24/06/2029.
Quels intérêts sont prévus ?	5,20 % par an sur la valeur nominale, avec un versement chaque année.
Quand le capital doit-il être remboursé ?	À l'échéance prévue, le 24 juin 2029.



Awa demande au conseiller

« Pour cette obligation, pouvez-vous m'expliquer combien je dois payer au total, combien je dois recevoir et à quelles dates ? »

À retenir

La valeur nominale, le prix d'achat et les frais sont des informations différentes. Awa les fait préciser avant de décider.

5 Je donne mon ordre d'achat puis je suis mon placement



Je transmets mon ordre

Awa indique à son intermédiaire le titre et le montant demandés, selon ses modalités et délais. Souscrire, c'est demander à acheter lors d'une émission.



Je vérifie la confirmation

La demande peut être satisfaite totalement, partiellement ou pas du tout. Awa vérifie les titres acquis, la quantité, le prix et les frais. Elle conserve les documents.



Je suis les paiements

Awa vérifie les versements sur ses relevés. Le capital est le montant à rembourser : son remboursement n'est pas un bénéfice.

Exemple fictif

Dix obligations de 10 000 FCFA de valeur nominale chacune, soit un capital total de 100 000 FCFA, ont une durée de trois ans. Elles prévoient un taux d'intérêt annuel de 5,20 %, soit 5 200 FCFA d'intérêts par an, et le remboursement des 100 000 FCFA de capital à l'échéance. Calcul avant frais et impôts, supposant les paiements effectués. Ce n'est pas une offre.

À retenir

Pour un paiement manquant ou une revente, Awa contacte son intermédiaire.



Les mots utiles pour comprendre

- ◆ **SGI**
Société de Gestion et d'Intermédiation : établissement financier agréé qui intervient notamment dans les opérations sur titres.
- ◆ **Compte-titres**
Compte qui enregistre les titres détenus et leur quantité.
- ◆ **Émission**
Opération par laquelle un État propose des titres aux investisseurs.
- ◆ **Valeur nominale**
Valeur de référence du titre ; elle peut différer du prix payé.
- ◆ **Intérêts**
Rémunération prévue pour l'argent prêté.
- ◆ **Maturité**
Durée du titre. Pour un titre déjà émis, vérifier la durée restante.
- ◆ **Échéance**
Date prévue du dernier remboursement du titre.
- ◆ **Souscription**
Demande d'achat de titres lors d'une émission.



Comprendre les mots,
c'est déjà **avancer**.

Mon prochain pas : trouver un interlocuteur



Vous pouvez commencer par un échange. Retrouvez les annuaires des banques et des SGI sur le site d'UMOA-Titres.



**Scannez pour trouver
votre interlocuteur.**

umoatitres.org/fr/brokers/



Comment faire ?

Choisissez « Établissements de crédit » pour les banques ou « Société de Gestion et d'Intermédiation » pour les SGI, puis recherchez les coordonnées dans votre pays.

Votre premier message

« Bonjour, je souhaite comprendre vos conditions pour ouvrir un compte-titres et investir dans les titres publics. Quelles sont les démarches ? »



Boulevard Mamadou DIA
Direction Nationale BCEAO
BP 4709 Dakar
RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
www.umoatitres.org

